

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (2001)
Heft: 138-140

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans les cantons

Votations cantonales

JURA. le ballottage est général à la Mairie de Porrentruy. A Delémont un Espagnol et trois Italiens ont été élus au Législatif communal.

BÂLE-VILLE : À l'issue du 2^e tour la droite reconquiert sa majorité perdue il y a 4 ans. Véronica Schaller et Hans Martin Tschudi sont élus.

BERNE. Le maire sortant Klaus Baumgartner, socialiste a été réélu avec 54,08 % des voix. L'exécutif demeure rose-vert. Les communes de Malleray et de Bévillard ne fusionneront pas, une majorité des citoyens de Bévillard ont rejeté le contrat. Les Bernois ont balayé un projet écologiste d'imposition des véhicules.

ARGOVIE. Le PDC est le grand vainqueur de l'élection au Conseil d'État. Roland Brogli et Rainer Huber sont élus. Stéphanie Mélikofer (PRD) a perdu.

SCHAFFHOUSE. Les radicaux ont réussi à ravir le second siège des socialistes lors des élections à l'exécutif de la ville de Schaffhouse. Urs Hunziker a été élu par 4 798 voix contre 3 422 au socialiste Werner Widmer.

ZOUG. La nouvelle loi sur les impôts a été acceptée par 20 183 voix contre

8 955 avec une participation de 46 %. Les communes et le canton devraient enregistrer un manque à gagner de quelque 10 millions de francs.

ZURICH. La ville de Zurich pourra pour suivre son partenariat avec son homologue chinoise Kunming. Par 64,4 % des voix, les citoyens ont accepté un crédit de 1,3 million de francs.

SCHWYTZ. Les Schwytzois ont refusé par 55 % des voix l'introduction de nouvelles taxes dont le produit était destiné à promouvoir le tourisme

GENÈVE. Par 53 % des voix les Genevois ont dit oui à l'initiative supprimant la taxe sur les spectacles.

SAINT-GALL. Le PS a récupéré le 2^e siège à la municipalité de Saint-Gall qu'il avait perdu il y a 36 ans. Le PDC doit abandonner son 2^e siège, l'UDC a fait chou blanc au 2^e tour.



VAUD

Musée olympique de Lausanne : la rénovation entame son sprint final

Après plusieurs mois de travail, le programme de rénovation du Musée olympique progresse de phase en

phase. La première d'entre elles est d'ores et déjà achevée et, depuis novembre, le public peut visiter l'exposition permanente " L'aventure olympique " qui occupe 842 m² du niveau O. L'exposition évoquera les premiers jeux de l'Antiquité mais permettra aussi une découverte des prochains jeux de 2002, 2004, 2006 et 2008. À noter : le Musée présentera, autour de la vasque d'Albertville 1992 créée par Philippe Stark, la collection complète des flambeaux olympiques. Les technologies les plus sophisti-

quées seront utilisées pour le spectacle multimédia qui se déroulera sur écran semi-circulaire panoramique de 15 m. Jusqu'à la fin du semestre, les travaux portent sur le reste du niveau O et notamment sur l'exposition permanente dédiée au mouvement olympique. Le 23 juin prochain, le Musée aura parachevé son actualisation.



En Bref

VALAIS - Après 28 jours d'interruption, le trafic ferroviaire entre Lausanne et Milan a repris. Le gros des dégâts dûs aux intempéries de la mi-octobre était concentré entre Sierre et Brigue.

- Intempéries. La facture provisoire se monte à 343 millions de francs. Berne devrait en assumer plus de la moitié, mais canton et communes mettront plusieurs années à régler la facture. Pour l'État du Valais qui porte encore les charges des précédentes intempéries dont 12 millions suite aux avalanches de 1999, il s'agira de fixer les priorités pour supporter les coûts dans les années à venir.

- Échec écologique. Une nouvelle télécabine verra le jour dans le Löttschental. Elle conduira au Hockenhorngrat. Le Conseil fédéral a rejeté

le recours de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage.

- Alors que le Valais est le plus généreux de Suisse en la matière, son Grand Conseil doit se prononcer sur une hausse pouvant atteindre 38 % des allocations familiales. En cas de oui, les syndicats retireraient une initiative préconisant une hausse de 66 %.

- À St-Gingolph, c'est par une parade de bateaux anciens qu'a été inaugurée la barque cochère " Aurore " reconstituée d'après des plans du XIX^e siècle. Elle est la première embarcation de ce genre à voguer sur le Léman depuis 1915. En 1815 la cochère sillonnait quotidiennement les eaux du Léman. La " Vaudoise " construite en 1930 et la

" Savoie " construite en 2000 participeront à la parade.

LUCERNE - Des vandales ont une nouvelle fois jeté un vélo depuis le pont qui enjambe l'autoroute A2 à Sursee près de Lucerne provoquant un accident avec 2 voitures. C'est le sixième du genre en 6 mois.

- Dans ses nouveaux murs du Centre de culture et des congrès, le Musée des Beaux-Arts retrouve l'affluence qu'il a connue avant la démolition de l'ancien bâtiment en 1955. En 3 mois, plus de 15 000 personnes ont visité l'exposition " Mixing Memory and Desire " qui présentait 25 artistes contemporains.

SCHWYTZ - Un inconnu a saboté la ligne du chemin de fer Arth-Gol-

Dans les cantons

dau-Rigi. Un bloc de métal de plusieurs kilos a été déposé sur les rails à Goldau provoquant le déraillement d'une automotrice.

ZOUG - La première villa familiale d'Europe totalement branchée sur Internet est suisse. Elle vient d'être achevée à Hünenberg. Elle comprend plus de 50 appareils ménagers et autres commodités online. Du système de verrouillage à distance qui réagit aux empreintes digitales, à la régulation de l'humidité des boîtes à pain.

TESSIN - Le Grand Conseil tessinois a accepté, après un débat passionné, le principe des " Bons à la formation " pour l'école privée. Les parents qui inscrivent leurs enfants dans le privé recevront ainsi une aide financière de l'État. Le peuple aura le dernier mot.

SAINT-GALL - Les parents saint-gallois qui " courbent " les soirées scolaires ou qui ne soutiennent pas leurs enfants dans leurs devoirs pourront écopier d'amendes jusqu'à 1 000 francs. Le gouvernement propose aussi d'enfermer dans des internats punitifs les élèves trop associatifs; au besoin contre la volonté des parents. Si le Grand Conseil les approuve, ces mesures devraient entrer en vigueur pour la rentrée 2001-2002. Il s'agit de sanctionner le manque de motivation de certains parents et de répondre aux problèmes de discipline toujours plus graves dans les écoles. Le canton prévoit d'introduire un cours d'intégration obligatoire pour les étrangers fraîchement arrivés. C'est le meurtre de l'enseignant saint-gallois en janvier 1999 qui est à l'origine de ces mesures. Soumis à des menaces continuelles, les profs ont obtenu des mesures disciplinaires très sévères.

- Le procès du meurtrier présumé de Paul Spirig devrait pouvoir reprendre dans 2 ou 3 mois. Une délégation du tribunal serbe qui doit juger Ded Gecaj a interrogé 14 témoins à Saint-Gall. L'homme de 42 ans, originaire du Kosovo, est en prison en Serbie. Il avait fui après avoir abattu l'enseignant de sa fille, mais nie en revanche les accusa-

tions de brutalités et d'abus sexuels sur sa fille.

GENÈVE - Accusé de blanchiment d'argent par la justice genevoise, l'ancien intendant du Kremlin Pavel Borodine, qui aurait été le pivot d'une énorme affaire de corruption où les sociétés tessinoises Mercata et Mabetex auraient versé 62 et 4 millions de dollars de " commissions " qui auraient abouti en Suisse sur les comptes de 14 personnes pour y être blanchis, porte plainte contre le procureur général Bertossa et le juge d'instruction Daniel Devaud.

- Droite et gauche ont enterré la hache de guerre pour accoucher d'une loi qui assurera à toutes les mamans exerçant une activité lucrative dans le canton, un congé de 16 semaines dès la naissance de leur chérubin.

- La FNAC " agitateur culturel " ouvre son premier magasin-test au centre-ville de Genève avant de partir à la conquête de la Suisse.

ZURICH - L'exposition " Léonard de Vinci " réalise un record, le cap des 100 000 visiteurs a été franchi en moins de deux mois et demi.

- Depuis le 1^{er} décembre, les magasins peuvent ouvrir du lundi au samedi jusqu'à 23 heures et 4 dimanches par an.

- De nuit, des inconnus ont jeté un engin explosif contre la porte du consulat de France à Zurich. Une lettre de revendication, au nom du Mouvement perspective révolutionnaire est parvenue à Radio Z. Ses auteurs y expriment leur solidarité avec les membres du GRAPO, groupe espagnol clandestin d'extrême gauche.

- Les automobilistes qui téléphonent au volant risquent une amende de 100 francs au minimum. De plus en plus de conducteurs impliqués dans des accidents ont avoué qu'ils téléphonaient au moment des faits.

- La Cour suprême du canton de Zurich a condamné un hooligan britannique, aujourd'hui âgé de 27 ans à deux ans et demi de prison pour lésions corporelles graves. L'homme avait tué un Bosniaque de 44 ans lors d'une bagarre à Zurich en mai 1999. C'est un billet pour un

match jugé trop cher qui avait déclenché l'ire du Britannique pris de boisson.

- L'aide au suicide sera à nouveau autorisée dans les homes et établissements pour personnes âgées de la ville de Zurich. Le candidat à la mort devra disposer d'une capacité de jugement intacte.

VAUD - La police de Lausanne vient d'annoncer l'interpellation de 3 jeunes tagueurs dont les œuvres ont causé pour 80 000 francs de dégâts. Après plusieurs mois d'investigation, des perquisitions ont permis de découvrir 284 bonbonnes de peinture, des photographies et des esquisses de graffitis aux domiciles et dans un local loué par les 3 Lausannois, âgés de 22 et 23 ans. Entre 1998 et 2000, ils ont tagué 54 bâtiments. L'un d'eux a rayé 16 vitrines, nouvelle mode venue des USA et apprise avec des copains parisiens. En outre, l'opération anti-drogue " Strada " a permis d'arrêter 68 vendeurs de drogue (6 d'origine suisse et espagnole ; 11 de l'Europe de l'Est et 51 d'Afrique). Le but étant de déstabiliser le trafic de rue et d'y ramener plus de sécurité.

- Les agressions physiques et verbales dans les transports publics se multiplient. Devant cette situation, les 6 plus grandes entreprises de Suisse romande ont signé à Fribourg une charte.

- Carlos Rosales, directeur de Biodépollution a été condamné à 16 mois de prison avec sursis, à une amende de 18 000 francs et à l'interdiction d'exercer toute profession dans le domaine des déchets spéciaux, pour avoir sciemment pollué l'air, le sol et l'eau d'Yverdon au mercure métallique et organique. Le canton de Vaud a renoncé à demander des dommages et intérêts malgré les 860 000 francs qu'il a payés pour l'assainissement du site pollué.

- À Yvonand, s'est déroulée dans une folle ambiance, la 4^e édition du festival des formations romandes et tessinoises de Guggenmusik, avec 21 formations dont 4 de France et 800 musiciens. Bien que les Guggenmusik trouvent leur origine en Suisse alémanique, le Tessin et la Suisse romande comptent 85 formations.

- À Saint-Prex, la Régie fédérale des alcools a démantelé une distillerie clandestine d'absinthe montée par un retraité dans sa résidence secondaire.
- Lausanne accueillera la Conférence ministérielle de la francophonie à fin 2002 ou début 2003.

- Envoyées depuis la France voisine des fillettes originaires des Balkans écument le canton. 110 cas en un mois et demi. Les instigateurs des vols envoient des gosses qui sitôt pris filent à l'anglaise des foyers ouverts où ils sont placés. Le temps de confirmer l'âge des cambrioleurs, ils sont placés en détention dans le centre fermé de Valmont.

- En 1999, saccages et autres tags ont coûté 60 000 francs à la commune de Blonay. Afin de ne plus avoir à essuyer les méfaits des petites frappes, les autorités ont décidé d'installer des vidéos de surveillance. 6 mois plus tard, le bilan est positif. Il s'agit d'un essai de 2 ans.

- Les minoteries Swissmil viennent d'annoncer la fermeture des moulins les plus insolites de Suisse. Il faut espérer que cette verrue, les pieds dans l'eau au portes du Dézaley, sera rasée.

- L'enseigne de l'auberge communale de Mézières, aux armes de la famille de Watteville avait été mise au rancart dans une grange. L'enseigne de plus de 2 mètres sur 1,5 mètre dominait la jonction routière du centre de la localité et les poids lourds avaient la fâcheuse habitude de s'y frotter sans ménagement. En 1993, la municipalité l'a dépendue pour la sauver, mais le devis de restauration de 25 000 francs l'avait fait attendre des jours meilleurs. Les de Watteville ont fait appel à leur fonds de famille pour la restauration. Au printemps prochain, l'enseigne qui est classée monument historique depuis 1903, retrouvera sa place au fronton de l'auberge, mais à un endroit qui la préservera du trafic.

- Le Parc du Désert, jardin baroque du 18^e, au portes de la ville de Lausanne, a été restauré pour un million de francs.

GRISONS - L'enseignement du français sera bientôt facultatif. Dès 2002, les élèves de la 7^e à la 9^e auront l'allemand et l'anglais ainsi

que l'italien ou le romanche pour branches obligatoires. Le Grand Conseil l'a décidé à l'unanimité. Les élèves seront tout de même encouragés à apprendre le français.

THURGOVIE - Le bambin qui a été gravement mordu à Uttwil par un rottweiler est dans un état critique. Une enquête pénale a été ouverte contre les propriétaires pour déterminer comment le chien a pu s'enfuir du domicile.

FRIBOURG - La pâte à tartiner «Le Parfait» a fêté son 50^e anniversaire. Cette délicieuse pâte à tartiner en tube a un parfum d'enfance truffé pour une majorité de Suisse. Elle accompagne toujours les courses d'école et les randonnées en montagne.

SCHWYTZ - Le Grand Conseil schwytois ne veut pas d'une assurance maternité cantonale. Par 82 voix contre 10 ses membres ont refusé une motion demandant l'instauration d'un congé payé de 14 semaines pour toutes les mères exerçant une activité lucrative.

TESSIN - Pour la première fois, le Gault-Millau 2001 a couronné "cuisinier de l'année" un chef tessinois. Martin Dalsass du ristorante "Santabbondio" à Lugano-Sorengo succède au Zurichois Hans-Peter Husong. Comme son prédécesseur, il

est gratifié de 18 points sur 20.

BERNE - Le Gouvernement bernois a appelé les citoyens à rejeter l'initiative sur la consommation de carburant soumise au vote le 26 novembre. Cette initiative lancée par le WWF et l'ATE, demande que les voitures dont le poids n'excède pas les 3 500 kilos soient imposées dorénavant en fonction de leur consommation de carburant et non en fonction de leur poids.

- Le Conseil régional a présenté son rapport sur l'autonomisation progressive du Jura Bernois. Il préconise la création d'une institution régionale dotée de compétence décisionnelles financières et pour certains cas législatives. Le Gouvernement bernois va analyser la faisabilité des propositions du CR avant de présenter son projet de loi. Ce projet devrait être mis en consultation avant les élections au Grand Conseil en 2002. Le futur statut du Jura bernois divise les gouvernements bernois et jurassien. Alors que Berne veut maintenir l'unité cantonale et définir un statut pour sa minorité jurassienne, Delémont prône la création d'un canton à 6 district.

- Le canton de Berne a lancé un projet de prévention innovateur auprès de ses détenus. Ces derniers seront amenés à réfléchir aux actes qu'ils ont commis. Un processus, intégrant les victimes, qui vise à diminuer le risque de récidive.

PARIS, 24^E CANTON Hommage à Aldo Beckert

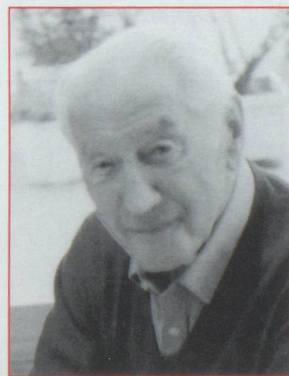
Le 28 novembre 2000, Aldo Beckert nous a quittés discrètement, sans faire de bruit, de la même façon qu'il avait vécu. Son slogan était : " *Ne vous inquiétez pas, tout va s'arranger* ".

Il naquit le 4 avril 1908 à Biasca, sa commune d'origine. Après avoir fait ses études à Bellinzona, il vint à Paris vers l'âge de 18 ans et travailla avec son oncle comme vitrier miroitier. ses parents vinrent le rejoindre par la suite. Plus tard, il prit la direction de l'entreprise.

Dès son arrivée à Paris, il fit rapidement partie de la Pro Ticino et en devint le trésorier et secrétaire vers 1960. En 1965, il épousa en seconde noce Jeannine Augsburg. En 1975, il fut élu président de la Pro Ticino et le resta jusqu'en 1997 où, pour raison de santé, il fut obligé de céder sa place.

Grâce à sa gentillesse, son courage et son amour du Tessin, toute sa vie il fut le moteur et l'enthousiasme de la Pro Ticino de Paris.

Le comité de Paris présente ses condoléances à Madame Beckert et à ses enfants.



Pro Ticino